ART URBAIN

APPEL À PROJET

FRESQUE MURALE SUR UNE PENSION DE FAMILLE
PARIS 20e

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : lundi 13 février 2023 à 12h30
THÈME : Faire rêver, élever, habiter, aimer.
DIMENSIONS : 83m^2 + 21 m^2

LE COMMANDITAIRE : FREHA, bailleur social associatif et engagé
Voué au logement des plus modestes, FREHA est un bailleur social associatif, membre du mouvement Emmaüs, reconnu comme l'une des plus importantes associations françaises dans le domaine du logement très social et de la lutte contre le mal-logement. L'association gère aujourd'hui 2000 logements, accompagne 3000 ménages et compte près de 90 salariés. Plus de détails sur www.freha.fr.

LE PROJET : La création d'une série de fresques murales
Dans l'objectif d'embellir ses futures opérations, FREHA souhaite réaliser des fresques murales sur des façades de grande taille nouvellement construites ou réhabilitées. D'autres réalisations pourraient être programmées à l'occasion de travaux en cours et à venir, notamment à Paris, Montreuil, Aubervilliers…. Cet appel à projet en constitue la première étape.

LE THÈME : FREHA, « Faire Rêver Élever Habiter Aimer »

Les administrateurs et salariés de FREHA se sont prononcés pour définir le fil rouge qui permettra d'identifier, relier et donner sens aux futures œuvres en lien avec l'esprit, la dynamique et les valeurs portées par l'association : « Faire Rêver Élever Habiter Aimer ». Les propositions de fresque devront s'inscrire dans ce thème ou au moins deux de ces quatre notions clefs. L'inscription de l'œuvre dans le quartier d'implantation, d'un point de vue social, historique ou esthétique sera également prise en compte.

LE BÂTIMENT : une pension de famille à Paris 20e

La pension de famille s'adresse à des personnes isolées ou en couple, au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde. Au sein de cet habitat, des travailleurs sociaux mettent en place un accompagnement individuel renforcé ainsi que diverses initiatives collectives pour permettre aux résidents de construire et consolider leur chemin de réinsertion en fonction de leur situation (socioculturelle, santé, emploi, etc). Le futur bâtiment, situé au 64 rue des Maraichers à Paris 20e, sera composé de 25 logements d'environ 20 m² à 27 m². Les espaces collectifs sont au centre du projet : une salle commune ainsi qu'un espace dit de lecture de 53 m² et une cuisine partagée sont programmés. De plus, le bâtiment est conçu avec l'ambition des labels « NF Habitat HQE Logement Construction 2.0 » et « Effinergie + Territorialisation » : les logements et parties communes disposeront de qualités et de performances supérieures sur le plan thermique, acoustique, économie de charges, luminosité naturelle, qualité de l'air intérieur, fonctionnalité, sécurité, respect de l'environnement. Livraison prévisionnelle de l'immeuble pour l'été 2023.

LES SURFACES À PEINDRE

Le bâtiment disposera de deux pignons latéraux sur les façades Nord et Sud.
Le pignon principal au Sud donnant sur la rue d'Avron a pour dimensions 8,5 (largeur) x 11 mètres (hauteur). Il commence à 6 mètres du sol, et s'élève jusqu'au toit du bâtiment à 17,30m de haut. Ce pignon est réalisé en panneaux de béton lasurés. Certaines parties basses de ce pignon ne sont pas visibles depuis la rue.
Sur la façade Nord, moins visible, située dans la rue des Maraichers, l'artiste interviendra sur une bande verticale de 1,5 (largeur) x 12 mètres (hauteur), couverte de plaquettes de parement blanches. [voir pièces graphiques jointes]

L'artiste pourra proposer une œuvre couvrant intégralement ou de façon ponctuelle (éléments graphiques ponctuels sans peindre de fond) les surfaces à peindre.
L'association FREHA reste ouverte à des propositions d'autres manières d'investir le bâtiment, en peignant d'autres supports que ceux cités ci-dessus, dans la limite de la faisabilité technique.

La fresque et le choix des matériaux de réalisation devront être pensés dans un objectif de pérennité et de respect de l'environnement.

L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE : par l'association Hypermur

Pour la réalisation de ces œuvres, l'artiste sera accompagné et encadré par l'association d'art urbain Hypermur qui sera en charge de la mise en place du chantier, les demandes d'autorisations, la préparation des supports, la fourniture du matériel, de la nacelle et d'un technicien nacelliste pour assister l'artiste.

DATES ET DURÉE DE L'INTERVENTION

L'intervention de l'artiste devra se limiter à deux semaines (soit 10 jours ouvrés de travail).
La période estimée pour cette intervention est la deuxième quinzaine de mai 2023. Les dates seront à confirmer ultérieurement avec l'artiste selon l'avancée des travaux de construction du bâtiment.

LA RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE

Rémunération de l'artiste **: 7000 € TTC**
Cette somme comprend :

- la rémunération des esquisses réalisées par l'artiste jusqu'à validation,
- l'intervention de l'artiste pour la mise en peinture de son œuvre,
- la cession de droits autorisant FREHA, Hypermur et la ville de Paris à utiliser, reproduire et diffuser des images représentant l'œuvre dans leurs communications et pour la promotion de ce projet et de leurs activités en général. L'œuvre devra être une création originale et unique de l'artiste.

Les déplacements, repas et éventuel hébergement de l'artiste sont à sa charge.
Le matériel est à la charge du producteur Hypermur.

LE JURY

Les propositions seront examinées par un jury composé d'administrateurs et de salariés de l'association FREHA, d'élus de la ville de Paris, de la maîtrise d'œuvre du bâtiment, ainsi que de citoyens locaux.

Le jury se réserve la possibilité de procéder à un deuxième tour pour départager les deux ou trois meilleures propositions. Dans l'éventualité d'un deuxième tour pour lequel un travail supplémentaire serait demandé aux finalistes, une indemnisation serait versée aux finalistes non retenus.

PIÈCES ATTENDUES ET DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Votre dossier de candidature devra comprendre :

- un book / portfolio ;
- un CV ;
- une ou plusieurs esquisses ou intentions graphiques, rendant compte, si possible, de l'intégration de la proposition dans l'environnement.

Merci d'adresser votre candidature aux deux adresses e-mail suivantes : contact@freha.asso.fr et c.freha@freha.asso.fr **avant le lundi 13 février 2023 à 12h30**.

CONTACT

Pour toutes questions ou précisions sur cet appel d'offre vous pouvez prendre contact avec

- Pauline HANNEDOUCHE, p.hannedouche@freha.asso.fr
- ou Clémentine MIGUET, c.miguet@freha.asso.fr

PIÈCES JOINTES

- Identification des surfaces à peindre d'après photos ;
- Vues des pignons nord et sud
- Vues projetées du bâtiment terminé
- Relevés de façades Sud et Nord

ANNEXE 1 : VUE DES TRAVAUX EN COURS ET LOCALISATION DES SURFACES À PEINDRE

PIGNON SUD

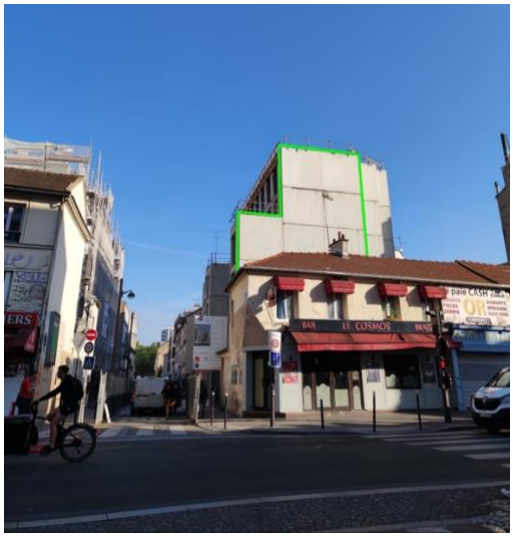

PIGNON NORD

ANNEXE 2 : vue du pignon Sud en cours de construction.

ANNEXE 3 : vue alternative du pignon Sud en cours de construction.

ANNEXE 4 : vue du pignon Nord en cours de construction Bande verticale de 1,5 x 12 mètres.

ANNEXE 5 : PROJECTIONS DU CABINET D'ARCHITECTES

ANNEXE 6 : PLAN DES FAÇADES, PIGNON SUD

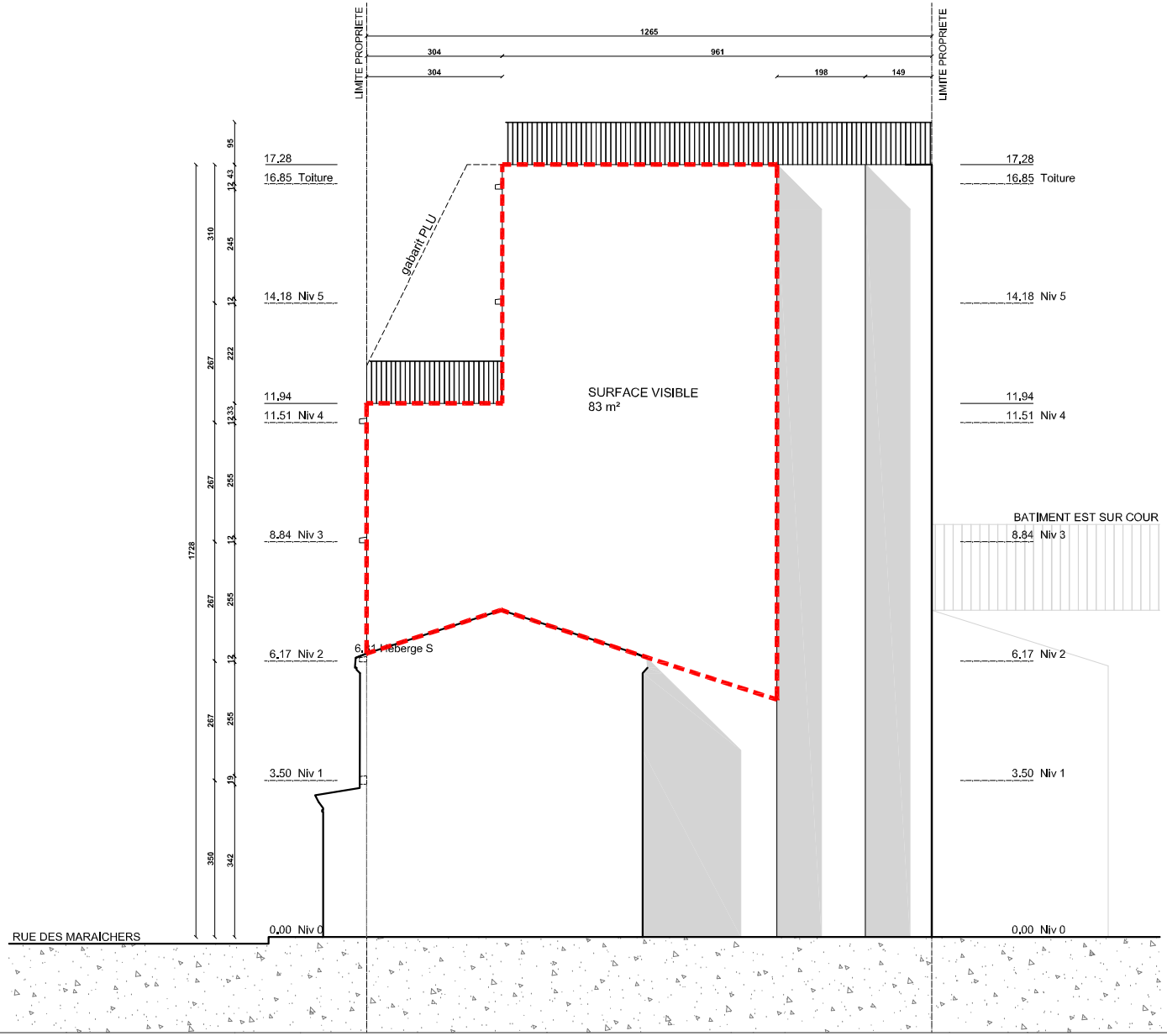

EMETTEUR : ARCHI

ID : ARCHICLUB

ECHELLE : 1/100

DATE : 02-2022

M. OUVRAGE : FREHA
92 / 98 boulevard Victor Hugo
92110 Clichy
T : 01 55 46 55 30
M : c.garcia@freha.asso.fr

ARCHITECTE : ARCHICLUB
36 Rue des Etats Généraux
78 000 Versailles
T : 01 39 02 76 85
M : contact@archiclub.fr

BET TCE : TEKHNE
25 rue Greffulhe - 92300
LEVALLOIS-PERRET
Tel Fixe : 01 46 17 08 12
M : jo.cumina@tekhne-ingenierie.fr

BET ACOUSTIQUE : ALTIA
5 rue de Clery
75002 PARIS
T : 01 53 00 90 65
M : fatima.nguyen@altia-acoustique.com

CHEF. PRO.	CODE AFF.	TYPE BAT.	PHASE	INDICE
FD	FRM	LGT	DOE	A

MINUTE

FRESQUE PIGNON

ANNEXE 7 : PLAN DES FAÇADES, PIGNON NORD

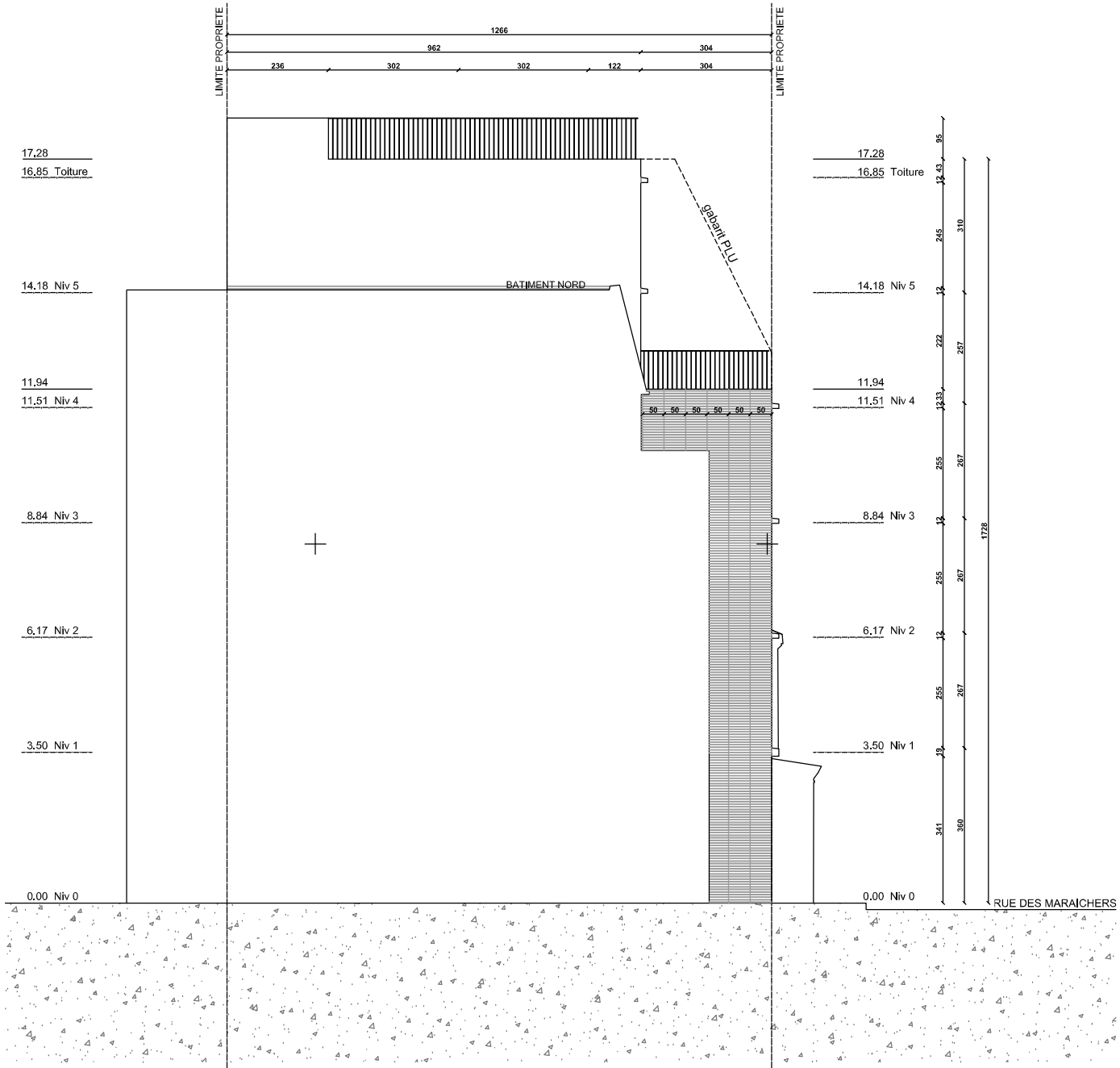

LEGENDE FINITIONS

SOLS	S1 : CARRELAGE 300x300 S2 : SOL SOUPLE PVC SOPHON BOUC 2018 TYPE GRABO ACOUSTIC 33
MURS	M1 : CARRELAGE 300x300 M2 : PEINTURE SUR PLATRE ET PLINTHE ENTOURE PEINT M4 : PEINTURE SUR PLATRE ET CARRELAGE 300x300 SUR UNE HAUTEUR DE 180cm
PLAFONDS	P1 : PEINTURE SUR PLATRE P2 : LAVURE SUR BETON P3 : PEINTURE SUR BETON P4 : PLAQUE ACOUSTIQUE PEINTE TYPE GYPTONE ACTIMAR Quattro 41

LEGENDE LUMINAIRES ET FAUX-PLAFONDS

INTERIEUR	AE : LUMINAIRE REGLETTE CLEAR 1x44 18w DE TYPE IAE SARLAM AE2 : LUMINAIRE REGLETTE 3038 AVEC PRISE INTER P24 DE TYPE PREM'ALME SARLAM AE3 : TETE ENCLIP DE TYPE PERFORMANCE LIGHTING AE4 : DOWNLIGHT LED 2000 lm 20W DE TYPE FLXSNEB LED GPAL COVER AE5 : LUMINAIRE LED SAILLIE TUBULAIRE PRY 2400lm DE TYPE NINE CAPLAIRTELEC AE6 : LUMINAIRE LED SAILLIE TUBULAIRE DE TYPE MINI THORN LED 1100lm FIXE VERTICALEMENT
EXTERIEUR	AFT : TORCHE LED EXTERIEURE AE8 : PLOT LUMINEUX POUR BALISAGE TROLL MARK OU EQUIVALENT
DIVERS	DF : DETECTEUR DE PRESENCE 360° DF1 : DETECTEUR DE FUMEES S : BOUCHE DE SOUFFLAGE PVC R : BOUCHE DE REPRISE PVC RI : BOUCHE DE REPRISE EN FACADE ALU, à ajouter

PENSION DE FAMILLE
64 RUE DES MARAICHERS PARIS
FREHA

VISA EMETEUR

EQUIPE MAITRISE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE	FREHA 32 / 38 boulevard Victor Hugo 92210 Saint-Cloud T : 01 55 46 95 30 M : [illegible]@frehagroup.fr
ASSISTANT A LA MAITRISE D'OUVRAGE	CEAL Immeuble Central Park 1 place Charles de Gaulle 78180 MONTIGNY-LE BRETONNEUX T : 01 39 44 70 82 M : [illegible]

EQUIPE MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTES	ARCHIPELIA 36 Rue des Etats Généraux 78000 Versailles T : 01 30 00 76 85 M : [illegible]
BET TCE	TEKNE 25 rue Gambetta LEVALLOIS-PERRET Tél. Fixe : 01 46 07 03 12 M : [illegible]
BET ACOUSTIQUE	ALTIS 5 rue de Chaly 75012 PARIS T : 01 53 06 90 60 M : [illegible]

BUREAUX DE CONTROLE

BUREAU DE CONTROLE	BTP CONSULTANTS Agence Ile-de-France 92150 SURESNES T : 01 42 70 64 25 M : [illegible]
CSPS	THIERRY DESPAGNE Le Bourg 46100 LOUBRESSAC T : M : [illegible]

ENTREPRISE TCE

TITULAIRE DU MARCHE	ULICE 10 rue des Cedres 78310 Coignières T : 01 30 00 79 15 M : [illegible]

NOTA BENE : LES ENTREPRISES DEVRONT RELEVER LES COTES DE L'EXISTANT POUR DRESSER LEURS PLANS D'EXECUTION.

FACADE NORD + CALEPIN

ECHELLE :	CHEF. PRO.	CODE AFF.	TYPE BAT.	PHASE	INDICE
1:50	YB	FRM	LGT	DET	B
DATE : 12 2021	FD				

ANNEXE 8 : Photos en HD

https://hypermur.com/wp-content/uploads/photos-aap-freha.zip